

<b>Conseil Municipal</b>
--------------------------

**Séance du 10 juillet 2020  
Convocation du 1<sup>er</sup> Juillet 2020**

**Ordre du jour**

- 1. Election des délégués pour les élections sénatoriales**
- 2. Travaux de mise en accessibilité, de réaménagement et de rénovation thermique de la Mairie : actualisation du plan de financement et demande de subvention DSIL**
- 3. Questions diverses à l'ordre du jour**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 10 juillet 2020 à 20 h 30 sous la présidence de Monsieur Patrick HARPER, Maire.

**Assistaient à la séance :** MM. Carlos PRIETO, Dominique LOUVET, Guillaume ROUILLON, Christophe GUICHARD, Mme Marie-Claire CORNUAT, MM. Jean LESPINE, Michel ROGER, Jérôme FORGEOT.

**Absents représentés :** Mme Aline CATOIRE (par Carlos PRIETO), M. Michaël BERGIA (par Guillaume ROUILLON), Mme Juliette DOMECE (par Dominique LOUVET), Mme Catherine CHATTLAIN (par Patrick HARPER), M. Nicolas VANHERZEELE (par Jérôme FORGEOT).

**Absent excusé :** M. Philippe LANDUREAU

M. Dominique LOUVET a été élu secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

❖ **Election des délégués pour les élections sénatoriales**

Il est procédé à l'élection des délégués titulaires et suppléants :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Patrick HARPER	Jérôme FORGEOT
Carlos PRIETO	Marie-Claire CORNUAT
Dominique LOUVET	Christophe GUICHARD

❖ **Travaux de rénovation thermique de la Mairie : actualisation du plan de financement et demande de subvention DSIL - Délibération 2020 n° 053 - Classification 7.1 Finances locales**

Le Maire informe le conseil qu'une nouvelle demande de subvention de l'Etat par le biais de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) doit être reformulée par les nouveaux élus, pour les travaux spécifiques de rénovation thermique de la Mairie.

Les travaux de rénovation thermique s'élèvent à une dépense subventionnable de 123 761,03 € HT.

La commune sollicite la subvention au titre de la DSIL à hauteur de 40 % soit 49 504 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte le principe de réalisation des travaux,
- Approuve le plan de financement prévisionnel
- Autorise le maire à solliciter l'Etat au titre de la DSIL à hauteur de 49 504 €
- Autorise le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

## Information et questions diverses

### ❖ Acquisition d'un broyeur Muthing – Type MU-FM140

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, de retenir le devis d'EXPERT Jardin de Malay le Grand pour l'acquisition d'un broyeur Muthing Type MU-FM140 : Montant du devis 5 300 € HT.

Le Maire est autorisé à signer le bon de commande.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 21 de la section investissement du budget primitif 2020.

### ❖ Annulation de deux mois de loyers accordée à l'entreprise Margareth Institut – Délibération 2020 n°54 - Classification 7.1 Finances Locales

Le Maire informe les membres du conseil que l'entreprise Margareth Institut, locataire d'un local communal sis 22 rue du Général de Gaulle à Cerisiers rencontre des difficultés pour régler son loyer, suite aux événements liés au COVID-19.

Madame Margareth GILLET, demande une annulation de loyers, correspondant aux deux mois de fermeture de son établissement, soit la somme de 839.06 €

A l'unanimité, le conseil municipal, accepte, à titre exceptionnel, la remise de deux mois de loyers.

### Mise à jour de l'annuaire opérationnel d'alerte des élus municipaux :

Nomination de trois référents au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Yonne :

- Patrick HARPER
- Jérôme FORGEOT
- Guillaume ROUILLON

**Véhicule communal :** En raison de la vétusté du camion benne de la commune, il est décidé de le remplacer dans un proche avenir. Les membres présents donnent leur accord.

**Cimetière communal :** Toujours dans la continuité de reprise des concessions constatées en état d'abandon, et pour terminer la dernière tranche, le maire informe le conseil qu'un devis a été demandé

### Table des Délibérations

- ❖ Travaux de rénovation thermique de la Mairie : actualisation du plan de financement et demande de subvention DSIL - Délibération 2020 n° 053 - 1  
Classification 7.1 Finances locales
- ❖ Annulation de deux mois de loyers accordée à l'entreprise Margareth Institut – Délibération 2020 n°54 - Classification 7.1 Finances Locales 2

**Les présentes délibérations ont été rendues exécutoires**

**Après dépôt en Sous Préfecture et publication ou notification.**

Suivent les signatures :

HARPER Patrick

PRIETO Carlos

LOUVET  
Dominique

CATOIRE Aline Représentée

LANDUREAU Excusé  
Philippe

ROUILLON  
Guillaume

BERGIA Michaël Représenté

DOMECE Juliette Représentée

GUICHARD  
Christophe

CHATTLAIN Représentée  
Catherine

CORNUAT Marie

LESPINE Jean

VANHERZEELE Représenté  
Nicolas

ROGER Michel

FORGEOT Jérôme